



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Sulpice-la-Pointe, le 17 novembre 2022

Plan France Relance – Petites Villes de demain Lauréate du Fonds friches délivré par le Gouvernement, Saint-Sulpice-la-Pointe engage l'avenir de l'ancienne Arçonnerie

Un savoir-faire reconnu à l'international et une industrie emblématique de notre bassin de vie, l'ancienne usine de l'Arçonnerie Française de Saint-Sulpice-la-Pointe fut un symbole et employeur important de la ville pendant un siècle, jusqu'en 2008. À l'abandon depuis un incendie dévastateur en 2012, cette friche industrielle située en cœur de ville, récemment dépolluée, est aujourd'hui cédée par ses propriétaires à l'Établissement public foncier (EPF) Occitanie. Pour le compte de la commune, la structure publique, par cette acquisition, sera chargée de faciliter le futur aménagement du site. Cette signature, acte historique pour la ville de Saint-Sulpice-la-Pointe et ses habitants, fait suite à l'annonce des lauréats du Fonds Friches délivré par le Gouvernement, les Préfets de région et l'ADEME. Les 1,15 hectares de terrain ont été retenus. La ville se verra attribuer une enveloppe de 500 000 € pour convertir le site en un nouveau quartier.

500 000 euros attribués par le Fonds Friches délivré par l'Etat

Créé il y a trois ans dans le cadre du Plan France Relance, le Fonds Friches est un fonds exceptionnel déployé par le Gouvernement pour le financement d'opérations de recyclage de friches. La reconquête des friches constitue, en effet, un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires et répond aux objectifs de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et de limitation de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. La 3^{ème} édition a été lancée le 15 février 2022 par l'ADÈME et les Préfets de région.

Lauréate du programme « Petites Villes de Demain », Saint-Sulpice-la-Pointe tient à être exemplaire en matière d'aménagement durable du territoire. Cette année, la commune tarnaise a donc candidaté au dispositif de réhabilitation des friches et vient d'être retenue pour le terrain de l'ancienne Arçonnerie Française, véritable extension de son centre-ville. Ce terrain, qui abritait autrefois des bâtiments singuliers et une activité fondatrice de notre ville, a été sélectionné parmi 1 210 candidatures par les Préfets de Région et se verra attribuer une enveloppe de 500 000 €.

Un financement qui arrive comme une belle opportunité pour la commune de 9 600 habitants qui souhaite écrire l'avenir de ce qui n'est plus qu'un terrain-vague avec les riverains et les habitants de la ville. « *C'est un lieu important pour les Saint-Sulpiciens. Ils y sont aussi attachés que curieux voire soucieux de la destinée que nous y donnerons. Ce dossier sera à n'en pas douter un marqueur du mandat en cours. Son emplacement privilégié le rend encore plus spécial. C'est pourquoi, une fois de plus, nous lançons une grande concertation citoyenne, dans la droite ligne de ce que nous savons faire et n'avons eu de cesse de développer ici. Les dernières ou celles en cours, pour la création de nouvelles*

lignes de bus ou la piétonnisation de la rue de Reims, sont de grands succès. Nous allons alors ainsi choisir tous ensemble le futur projet qui poussera de terre. » déclare Raphaël Bernardin, Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe.

L'Arçonnerie Française du XXI^e siècle

« Cette décision est historique pour Saint-Sulpice-la-Pointe et ses habitants. L'Arçonnerie Française est une entreprise emblématique de la région qui a rayonné à travers le monde grâce à un savoir-faire français unique. De nombreux souvenirs sont attachés à ce lieu, chaque saint-sulpicien à une histoire à raconter sur l'Arçonnerie Française. C'était donc important pour nous, en accord avec mes engagements de campagne de 2020, de pouvoir décider avec eux de l'avenir de ce terrain », souligne Raphaël Bernardin.

Aujourd'hui propriétaire du terrain de 1,15 hectares, l'EPF va accompagner la ville de Saint-Sulpice-la-Pointe pour mettre en œuvre la sortie de terre d'un nouveau quartier. Idéalement situé en plein cœur de ville, le projet reste en grande partie à définir et à écrire avec les citoyens, selon la méthode démocratique qui prévaut désormais à Saint-Sulpice pour mener à bien les grands projets d'aménagement et ceux ayant le plus d'incidences sur le quotidien des habitants.

Pour laisser les porteurs de projet innover, peu de détails techniques sont donnés. Les seules attentes sont de faire du site un nouveau quartier urbain mixte mêlant habitat privé, habitat social, commerces, équipement public et îlot de fraîcheur. Plusieurs attentions particulières seront données au futur projet : une construction vertueuse du point de vue environnemental et laissant place aux espaces verts, une intégration urbaine faisant écho aux habitations déjà présentes et une connexion directe au centre-ville par une voie douce dont les prémisses ont déjà fait l'objet de travaux (piste cyclable créée dernièrement rue de la Loubatière).

La ville ambitionne, demain, de faire de l'Arçonnerie une véritable extension moderne du centre historique de Saint-Sulpice-la-Pointe.

À propos de Saint-Sulpice-la-Pointe :

Commune du Tarn, Saint-Sulpice-la-Pointe est située à équidistance d'Albi et Toulouse et à la confluence des rivières Tarn et Agout. Ses 9 600 habitants s'épanouissent dans un cadre de vie préservé et apprécié. La ville est idéalement desservie grâce à l'autoroute A68 et une ligne de train TER. La commune, qui fait partie du programme français Petites villes de demain, ne cesse d'innover en réduisant son impact sur l'environnement et en proposant des projets participatifs. Elle offre de nombreux atouts : associations sportives et culturelles, diversité des commerces et services, éducation, etc.